Ziglôbitha,
Revue des **A**rts, Linguistique,
Littérature & **C**ivilisations

Université Peleforo Gon Coulibaly - Korhogo

La traduction, pour une problématique du genre

Mustapha CHAGRAOUI
Faculté des lettres et des sciences humaines Béni Mellal
Université Sultan Moulay Sliman. Maroc
chagraouimustapha93@gmail.com

«Un déjà-dit exprimé dans une autre langue est voué à une naissance neuve» (Meddeb, 1986, p.60)

Résumé. - En sus de toutes les spécificités propres à une langue dite vernaculaire, la traduction est une aubaine, du pain bénit pour faire voyager les idées et les cultures vers des contextes linguistiques divers et variés. Le paradigme traductif s'avère être un instrument opérationnel et tout à fait fonctionnel dans le passage d'une langue source à une langue cible. Il s'agit, somme toute, de s'immiscer dans l'univers imaginaire de l'œuvre à traduire pour essayer, fidèlement ou librement, de l'adapter et de l'imprégner de l'étrangeté de la langue d'accueil. Cette opération s'inscrit dans une perspective prônant le multilinguisme et le pluriculturalisme.
Mots-clés : Traduction, langue source, langue cible, transfert, multilinguisme.

Abstract. - In addition to all the specificities of a so-called vernacular language, translation is a godsend, the bread and butter of moving ideas and cultures to diverse and varied linguistic contexts. The translational paradigm proves to be an operational and fully functional instrument in the transition from a source language to a target language. In short, it is a matter of entering the imaginary world of the work to be translated in order to try, faithfully or freely, to adapt it and impregnate it with the strangeness of the host language. This operation is part of a perspective advocating multilingualism and pluriculturalism.
Keywords: Translation, source language, target language, transfer, multilingualism.

Introduction

A l'ère de la mondialisation, la traduction, si simple et si complexe soit-elle, a acquis toutes ses lettres de noblesse. Elle est devenue, à coup sûr, une pratique courante dans presque tous les domaines. En effet, la quête du Graal pour tout traducteur - digne de ce nom - est de faire comprendre à un très large public, « *non seulement la langue, mais la culture étrangère, à adapter, à transposer et à expliquer au-delà des mots* » (Viallon, 2008, En ligne)

Une telle démarche participe à révéler l'autre, et le texte de départ s'affirme envers et par l'étrangeté de la langue cible où le texte traduit se révèle sous de nouvelles articulations linguistiques, sociales et culturelles. A cet effet, le traducteur qui se situe à l'intersection de deux univers, de deux modes de pensée distincts, a pour mission de « *franchir l'abîme qui sépare les langues* ». (Gadamer, 1976, p.409)

Au demeurant, par le truchement de filtres résolument heuristiques, la pratique traductive concourt à impacter le rapprochement des langues à l'aune

d'un panachage et d'un melting-pot culturel haut en couleur. A cet égard, enclencher la mécanique de la traduction, s'avère inéluctablement un moyen tout à fait idoine pour promouvoir le multilinguisme. Il s'agit dès lors de mettre sur un piédestal l'interculturel soutenu par de larges idiomes et donnant lieu au dialogue des langues.

De facto, notre objectif premier est de mettre en exergue le cadre théorique de référence qui servira de socle sur lequel sera construite notre réflexion. Pour ce faire, l'ensemble de notre travail portera essentiellement sur la théorie de la traduction préconisée par Holmes James entres autres.Ce dernier, dans son approche, a essayé de tordre le coup à toute conception normative de la traduction. En ce sens, comment le traducteur parvient-il à s'atteler non pas à chercher la bonne méthode mais plutôt à décrire l'usage réel de la pratique traduisante et surtout à rendre compte de son processus descriptif?

1. Traduire, enjeu terminologique et perspective définitionnelle

Au moyen d'un essai de définition, il sera question de mettre en valeur un ensemble de mots balises se rapportant à la notion de la traduction et de faire valoir les différents mécanismes et aspects de cheminement effectués lors du passage d'une langue source vers une langue cible. De ce fait, le traducteur qui s'évertue à assurer ce transfert par-delà toute frontière linguistique, ne cherche-t-il pas à établir une sorte de déplacement d'idées et de pensées propres à une culture donnée vers un système de signes verbal qui se veut autre ? N'ambitionne-t-il pas de rester fidèle, de s'écarter ou de trahir le texte de départ ? Sa tâche ne réside-t-elle pas à dire la même chose autrement ? N'est-il pas une sorte de prisme linguistique et culturel par lequel le texte de départ se diffracte avant de donner lieu au texte d'arrivée ? Enfin, peut-on parler de posture neutre dans tout enjeu de traduction ?

Loin de toute conception biaisée que l'on envisage à propos de la traduction, il nous importe d'interroger ladite notion à travers ses fondements terminologiques et sa démarche épistémologique. Pour ce faire, notre objectif s'assigne comme tâche essentielle de mettre au clair ses soubassements et sa finalité de par sa considération téléologique. Ce faisant, une question semble s'imposer d'elle-même : qu'est-ce que traduire ?

Au premier abord, dans le but de cerner les contours et de délimiter les pourtours de la pratique traduisante, il nous semble préférable de commencer par appréhender le terme en question du point de vue de son étymologie. En effet, selon le dictionnaire étymologique, traduire est un infinitif issu et « adapté du latin traducere, proprement " faire passer "» (Larousse thématique, 1980). Il est formé de « tra ou trans, au-delà, et ducere, traduire». [En ligne] consultable sur URL : https://www.littre.org/définition/traduire. Par extension de sens, l'acte de

traduire consiste donc à « faire passer d'une langue dans l'autre». (Dictionnaire Hachette, 2012).

Au regard de cette acception certes réductrice, il convient de signaler néanmoins que cette définition étymologique nous renvoie à l'idée de déplacement, de transfèrement et de passage. A ce titre, la traduction est, somme toute, activité de reproduction et de réception. Il s'agit de faire passer un texte d'une langue source dans une langue cible. Dans ce sens, selon la théorie de la cartographie prônée par Holmes, au moment de la traduction se dessine une sorte de carte du texte de départ dans l'esprit du traducteur. Le même mécanisme est enclenché dans la langue d'arrivée. (Holmes, 1988,p.96)

Or, l'acte de traduire ne cesse de prêter à polémique. Est-il préférable de traduire selon une perspective littéraliste ou sur la base d'une approche qui prône la liberté de faire ? Autrement dit, faut-il rester fidèle au texte d'origine ou s'en écarter quitte à le trahir ? Selon quels critères le traducteur manifeste-il son entière "allégeance" et sa totale soumission à la langue de départ ? Et enfin comment ce dernier parvient-il à s'en affranchir sans pour autant nuire à la cohérence du texte à traduire ?

Autant d'interrogations auxquelles le traducteur se trouve confronté. En fait, traduire littéralement consiste à faire passer un texte mot à mot d'une langue source dans une langue étrangère. C'est une traduction dite *Verbum pro verbo* selon l'expression latine de Cicéron. De toute façon, cette méthode n'est pas toujours appropriée car cela pourrait engendrer des incongruités au niveau du sens. Pour étayer ce point de vue, prenons l'exemple suivant de l'arabe : أثلج الصدر. Cette expression ne peut être traduite *ad litteram*, mot à mot. Le résultat risque de corrompre le sens, car أثلج veut dire littéralement ***neiger*** et الصدر signifie **poitrine**. La combinaison des deux termes ne peut que nuire au sens. Par contre, on peut utiliser un équivalent sémantique pour éviter tout solécisme et toute impropriété comme ***réchauffer le cœur*** qui est proche de l'expression أثلج الصدر. On pourrait penser que l'utilisation et le choix des termes sont motivés par le contexte géographique. D'un côté, la langue arabe, née d'une terre aride aux températures élevées et de l'autre côté, le français, issu des régions plus au moins froides. Il y a donc une interaction entre les langues et le contexte géolinguistique.

A partir de là, on remarque que les deux langues ne coïncident pas complètement. Par un effet de "contagion", la langue d'accueil s'imprègne, bon gré mal gré, de l'étrangeté de la langue source. Pour ce faire, il convient,

> « d'éliminer, par une réflexion méthodique et contrôlée, ce qui est étranger, ce qui induit aux mécompréhensions (…) du changement des habitudes linguistiques, des transformations dans le sens des mots et dans les modes de pensée ».
>
> (Gadamer, 19882).

Nonobstant la spécificité de chaque langue, le traducteur essaie de chercher des équivalents de sens. Ce dernier ne cherche pas à faire de sa traduction une simple copie, ni un calque ni une imitation servile de l'original. A ce propos, essayons de traduire ***mouton*** en anglais dont les traits sémiques sont [+ animal, + viande]. La langue réceptrice dispose de deux termes ***: sheep*** : [+ animal, - viande] et ***mutton*** : [-animal, + viande]. Il faut donc se référer au contexte du terme d'origine ***mouton*** pour trouver la traduction juste et convenable. Ainsi la question de la traduction est-elle confrontée à la sempiternelle problématique du même et de l'autre, autrement dit de la fidélité et de la trahison. *In fine*, la mécanique du mot à mot doit céder la place à une dynamique du sens. Ne dit-on pas d'ailleurs que *la lettre tue mais l'esprit vivifie*.

Sans conteste, toute langue est riche de son vocabulaire, de sa rhétorique, de ses sous-entendus, de ses anomalies sémantiques, de ses connotations, de ses métaphores…etc. Le traducteur a-t-il le pouvoir de faire passer tout cet arsenal d'une langue à une autre ? En tout cas, son objectif consiste à dire la même chose autrement. Cet "autrement" est appréhendé comme la résultante d'un processus transformationnel. C'est un cheminement, un parcours, un transfert de ce que Heidegger appelle « l'être-au-monde » du texte-matrice, vers ce qu'il nomme « l'étant » du texte traduit comme être concret, existant et jeté au monde de la langue d'accueil. A l'être du texte d'origine succède l'étant comme version traduite du texte second comme moment constitutif de la langue d'arrivée. Dans cette optique, le texte d'origine sort de sa bulle d'origine et par effet de transmigration, voit son esprit se réincarner dans la langue cible.

2. De la mêmeté à l'altérité, entre reproduction et recréation

Le travail de la pratique traductive consiste à dire la même chose différemment dans le respect de la langue d'arrivée. Cette dernière, au moyen de ce que Ricœur appelle « l'hospitalité langagière » (Ricœur, 2004, p.43), ne doit pas entrer en conflit avec la langue de départ. Il s'agit de créer une sorte de communion interlinguale. Le but n'est pas de ressembler à l'original ni de s'en écarter quitte à travestir la réalité de la chose traduite. La finalité essentielle ne réside pas non plus à transmettre une suite de mots agencés les uns par rapport aux autres, mais plutôt à cerner tout ce qui contribue à former sens. Ce dernier, collé à la "chair" des mots s'en trouve greffé dans le texte traduit, apprivoisant par là même l'étrangeté de la langue cible pour la rendre sienne, car « habiter la langue de l'autre est compensé par le plaisir de recevoir chez soi (…) la parole de l'étranger » (Ricœur, 2004, p.43).

Il ne va guère sans dire que chaque langue représente le monde de façon particulière par rapport aux autres langues et véhicule la charge culturelle, sociale et historique des peuples qui la parlent. A cet effet, il y a matière à :

> tenter de comprendre comment, tout en sachant qu'on ne dit jamais la même chose, on peut dire presque la même chose, jusqu'où ce presque doit-il être extensible. Établir l'élasticité, l'extension du presque, cela dépend de critères qui doivent être négociés préalablement. Dire la même chose est un procédé qui se pose sous l'enseigne de la négociation.
>
> (Eco, 2007, p.12)

Au moment de l'acte traductif, le traducteur essaie de trouver des compromis pour appliquer sa stratégie de compensation, afin de gérer les pertes opérées lors du passage d'une langue à l'autre. A ce sujet, des choix s'offrent au traducteur. Il doit négocier avec les exigences de la langue d'arrivée et espérer, convenablement, restituer la lettre et/ou l'esprit du texte d'origine. En ce sens, le traducteur est amené à sonder, jusqu'aux tréfonds, le corps et l'âme de la langue cible pour mieux faciliter sa pratique traduisante, qui se veut pertinente et signifiante. Il s'agit d'être en mesure de négocier afin de ne pas heurter la sensibilité de la langue réceptrice par des incongruités, que ce soit au niveau des signifiants qu'au niveau des signifiés. Sachant du coup que le texte à traduire s'apprête à sortir de sa bulle protectrice et de sa zone de confort pour s'aventurer en quête de sensations nouvelles dans des langues étrangères. Ce texte qui se pare de nouveaux attributs linguistiques, langagiers et culturels se démarque de son identité première pour épouser celle de la langue d'accueil.

Dès lors, le traducteur peut décider d'opérer des choix pour réduire l'écart entre le sens véhiculé par les mots du texte original et le sens produit dans la langue cible. Il peut également, « Décider, par fidélité aux intentions du texte, de négocier d'importantes violations d'un principe abstrait de littéralité » (Eco, 2007, p.107)

A titre d'exemple, partons du fait qu'il existe en français deux termes ***rivière*** et ***fleuve*** pour désigner le même mot anglais ***river,*** le traducteur dans ce cas de figure est amené à négocier pour trouver le mot convenable. Le choix de l'un ou de l'autre est motivé par un ancrage contextuel et textuel (la poésie comme cas de figure commandant et orientant le choix). Finalement, le traducteur finit par s'effacer devant le texte de départ après s'en être imprégné, pour adopter le texte traduit. Reste à savoir si ce dernier conserve totalement ou partiellement les traits de sens appartenant à la langue réceptrice, ou finit par succomber « à la distance qui existe entre l'esprit correspondant à la lettre de ce qui a été et celui de son interprétation » (Gadamer, 1976, p.406).

Ainsi, le **je** du traducteur s'affirme dans ce jeu, pour ne pas dire dans ce ballet de mots et de sens. C'est à lui qu'il incombe d'opérer des choix et des négociations afin de dresser une certaine tangente aux interstices d'un commun sens, un pont jeté entre les deux rives linguistiques. Bref, un compromis.

3. La traduction, une quête d'horizons nouveaux

Force est donc de signaler que la pratique traduisante redynamise la lettre du texte premier en lui injectant un souffle nouveau, soit par analogie de sens, soit par écart et distanciation des signifiés. *De facto*, le texte ainsi restitué et retranscrit, devient reproduction dans une mêmeté ou recréation comme altérité.

Dans cette optique, nul doute que le résultat nous met devant un texte qui s'inscrit dans le prolongement de l'autre, cet étranger, ou devant un texte qui échappe à toute tentative qui le fermerait dans un moule prédéfini par les codes normatifs de la langue d'accueil. Ce qu'il faut retenir, c'est que la traduction est loin d'être une simple et une pâle retranscription à l'identique de ce qui est. Sa finalité ne réside pas dans la resucée et la redite d'un texte dans une langue étrangère. Il ne s'agit pas non plus d'en extraire « la substantifique moelle, (Rabelais, 1534). Ledit texte, une fois traduit, finit par exister en dehors de la langue source qui l'a adopté pour être adapté à la langue cible qui l'accueille. Le voilà renaissant des cendres du texte de départ dans une perspective palingénésique.

Il n'en demeure pas moins vrai qu'une telle pratique nécessite de la part du traducteur, une bonne maîtrise des deux langues. Sinon, on risque de nous égarer dans des traductions regorgeant de non-sens, d'omission, de malpropisme, d'inappropriation, de barbarisme, de contre sens…etc.

Se plaçant sur l'axe paradigmatique des commutations pour rechercher des relations de sens, la traduction consiste en la reformulation des signes linguistiques par l'entremise d'autres signes de la langue réceptrice. Cette dernière au moyen d'un éloignement spatio-temporel, devient le réceptacle, l'enveloppe et la chair sur laquelle viennent se greffer les mots du texte d'origine pour y déverser toute leur charge sémantique, sociale, culturelle… etc.

L'opération traductive ne vise pas à installer l'hégémonie d'une langue par rapport à l'autre. Le but n'est pas de faire montre ni de marquer la prégnance d'une culture par rapport à une autre. Il ne s'agit guère, dans une perspective interlinguale, de privilégier ni de donner la primauté à la lettre au détriment de l'esprit ou vice versa. *A fortiori*, la traduction est envisagée comme captation de la mémoire de l'autre. Cet autre, dans toute son étrangeté, s'attèle à figer la matière et l'essence du texte de départ dans les interstices mémoriels de la langue réceptrice. La traduction rompt ainsi avec toute tentative ethnocentriste privilégiant une culture par rapport à une autre.

A juste titre d'ailleurs, l'expérience traduisante peut être considérée comme une quête initiatique au bout de laquelle le texte à traduire est arraché à son entité première. Cette dernière finit par se fondre, fut-ce totalement ou partiellement, dans la masse linguistique, culturelle et sociale incarnée dans la langue d'accueil. En ce sens, le texte d'origine, par un effet de translation, est en passe de s'épanouir en dedans des aspirations esthétiques d'«un horizon

linguistique tout à fait nouveau » (Gadamer, 1976, p.45). Par le biais du paradigme de la traduction, l'instance traduisante se retrouve devant un dilemme : dire la même chose à l'identique *verbum pro verbo* ou chercher un sens nouveau *sensum di sensu* ? Dans tous les cas, le texte original prend corps et se présente dans la langue d'arrivée sous un nouvel aspect que l'on peut qualifier de ***phénotexte*** : texte comme résultat de l'action traductive et comme manifestation concrète. Aussi, le texte traduit, en plus de sa substance formelle explicite, embrasse une structure profonde appelée ***génotexte***.

La mise en branle de l'opération traductive, tient pour essentielle la gestation de la chose en passe de traduction, créant ainsi un lieu de tension à propos de son devenir. Reproduite fidèlement par souci d'une adéquation métaphrastique, ou repensée autrement par besoin de liberté et d'émancipation, la chose traduite acquiert une certaine autonomie. Pour ce faire, elle :

> Devient une parole vivante, une pensée articulée, un nouveau texte tout chargé de sens et de l'intuition qui demeuraient si profondément cachés (…) dans le texte étranger.
>
> (Larbaud, 1997, p.68)

Qu'en est-il de la traduction des textes sacrés ? C'est une tout autre affaire. Il ne faut surtout pas porter atteinte à la rigueur des énoncés. Il s'agit de veiller au respect de l'orthodoxisation des Écritures Saintes pendant l'opération traductive. Rendre compte également de la rigidification des propos. A cet effet, le traducteur doit se conformer à la sacralité des textes à traduire pour justement conserver leur religiosité.

A ce propos et compte tenu du caractère religieux des textes, il faut placer la traduction sous le registre de l'herméneutique. Chose qui permet de les interpréter pour en extraire le sens vrai qui gît en profondeur. Pour ce faire, le traducteur à partir de ses convictions théologiques, essaie de révéler dans l'étrangeté de l'autre, la parole de Dieu. Pervertir et dévoyer le sens reviendrait à corrompre la sainteté des Écritures. Lesquelles Écritures séculaires ont pu traverser les siècles et les époques chargées de piété, de mystère, de profondeur, de pénétration et d'élévation. Pour traduire par exemple la bible, « il faut un cœur juste, pieux, loyal, persévérant, fervent chrétien, savant, talentueux et expérimenté » (Bocquet, 2000, p.174)

Dans cette perspective, l'instance traductrice est amenée à insuffler à sa traduction, le souffle divin qui fait vibrer l'âme et la mémoire des textes d'origine. Habités de la parole de Dieu, ces derniers transférés dans la langue d'accueil, parviennent- ils à préserver leur halo, leur aura, leur inspiration et leur révélation ?

Conclusion

In fine, si le vieil adage italien entérine l'idée selon laquelle le traducteur est traître *traduttore traditore*, il ne va guère sans rappeler que la traduction est une pratique qui est

loin d'être réduite à la dichotomie fidélité/trahison. Tant s'en faut, cette dernière résonne comme un devoir de mémoire dans la préservation et la pérennisation des langues au travers des époques, des cultures, des sociétés, des territoires…etc. Elle est conçue comme un instrument de sauvegarde du patrimoine culturel de l'humanité et de diffusion des idées par-delà les frontières, les États, les nations, les religions…etc. Il ne s'agit pas seulement de supplanter un texte par un autre. L'enjeu est de taille.

En effet, la traduction ne se limite pas à faire passer un texte d'une langue source à une langue cible. Plusieurs paramètres entrent en jeu : le traducteur, la maîtrise des langues, le sens, le contexte…etc. À cet effet, le maillon fort dans cet **engrenage**, à savoir le traducteur, est amené à négocier jusqu'au moindre détail. Ce dernier, comme acteur principal dans le processus traductif, doit coûte que coûte faire plier le texte d'origine aux exigences de la langue d'accueil et inversement. Ce qui suscite de la part de la chose traduite une certaine "gymnastique" linguistique pour entrer de façon idoine dans le moule imposé par la langue cible. Le but ultime est de créer une homogénéité linguistique, une harmonie esthétique et une cohésion sémantique. Sachant qu'au commencement était le verbe "*In principio erat verbum*", ce dernier demeure, sans cesse, en proie à « la boulimique machine à traduire et à retraduire » (Gouadec, 2004, p.5).

Références bibliographiques

Bocquet, C., L'art de la traduction selon Martin Luther, in, lorsque le traducteur se fait missionnaire, Paris, Artois Presse Université, 2000.

Eco U., Dire presque la même chose, Expérience de Traduction, Traduit de l'italien par Meryem Bouzaher, Grasset, Paris, 2007.

Gadamer H.- G, l'art de comprendre, Ecrits 1. Herméneutique et tradition philosophique, traduit par Mariana Simon, Paris, Ed. Aubier Montaigne, 1982

Gadamer H.- G., Vérité et Méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique, traduit par Etienne Sacre, Paris, Seuil, 1976.

Gouadec D., Faire traduire, Paris, La Maison du Dictionnaire, 2004.

Heidegger M., Etre et Temps, traduit par François Vezin, Gallimard, 1986.

Holmes J., The Name and Nature of Translation Studies (anthologie posthume), Rodopi, Amsterdam, 1988

Larbaud, V., sous l'invocation de Saint Jérôme, Paris, Gallimard, 1997.

Rabelais F., Gargantua, Prologue, 1534.

Ricœur P., Sur la traduction, Paris, Bayard, 2004.

Viallon, Virgine, communication interculturelle : le rôle du traducteur et de l'interprète, 2008, consultable sur URL : https//www.bdue.de/appends/mdue/MDu culture.pdf

Autres

Dictionnaire HACHETTE, Paris, HACHETTE LIVRE 2011, EDITION 2012

Larousse Thématique, Dictionnaire étymologique, Paris, Edition du Club France Loisirs, 1980.

Webographie

•https://www.littre.org/définition/traduire, Consulté le 15 MAI 2021